

## LA RESTAURANT SCOLAIRE / UNE TARIFICATION PERSONNALISÉE PLUS ÉQUITABLE

L'État soutient la mise en place d'une tarification sociale dans la restauration scolaire pour permettre aux enfants des familles les plus modestes d'accéder à ce service pour 1 euro maximum par jour.

Fortes des données de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) réalisée sur la commune (niveau de vie médian de Boussay, taux de pauvreté, part et besoins des couples parentaux et familles monoparentales...), la commission « Affaires scolaires, enfance et jeunesse » a travaillé sur la mise en œuvre de cette tarification sociale pour son restaurant scolaire à compter de la prochaine rentrée.

La commune remplit les conditions pour prétendre au dispositif financier de l'État.

Le Conseil municipal a voté jeudi 13 juin la mise en place d'une nouvelle grille tarifaire :

Quotient Familial (QF)	Tarif du repas
Inférieur ou égal à 1000	= 1 € Tarif social
Entre 1001 et 1084	= 3,25 € Tarif plancher ou minimum
Entre 1085 et 1614	= QF x 0,3 % Calcul au taux d'effort
Supérieur à 1615	= 4,85 € Tarif plafond ou maximum



À noter : les portes ouvertes du restaurant scolaire auront lieu fin août.



L'État alloue une subvention de 3 € par repas facturé 1 € à la mairie.

Pour rappel, le coût total d'un repas (personnel, matières, fluides...) est actuellement d'environ 9,46 €. La différence entre ce coût et le prix payé par chaque famille est donc prise en charge par la municipalité.

Exemple :

9,46 € (coût global du repas) – 4,85 € (tarif plafond) = 4,61 € (coût restant pris en charge par la commune).

Ces nouveaux tarifs seront applicables à la rentrée scolaire 2024/2025.

### ► Quotient Familial (QF) :

Il est calculé en fonction de la composition du foyer et de ses ressources. Pour le connaître, il faut se connecter à son espace personnel soit sur le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou sur [www.msa.fr](http://www.msa.fr), suivant votre situation.

### ► Taux d'effort :

C'est un coefficient multiplicateur appliqué au Quotient Familial (QF). Il permet de déterminer le tarif du repas en fonction des revenus de la famille. Il s'agit d'un tarif personnalisé. Exemple :

1245 (QF) x 0,3 % (taux d'effort) = 3,73 € (prix du repas)

## CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT

### CRÉONS ENSEMBLE !

Le parterre de fleurs avec le bateau, situé à l'entrée de la commune route de la Méchinaudière nécessite d'être réaménagé.

Le service technique et la commission « Cadre de vie » souhaitent recueillir vos suggestions et vos envies avant de réaménager ce parterre.

Toutes les idées sont les bienvenues en tenant compte de ces deux aspects :

- minimiser les coûts du projet,
- garantir la visibilité au niveau du panneau Stop.

Le parterre pourra par exemple, se composer de matériaux de récupération, valoriser l'histoire de Boussay, être conçu dans le respect de l'environnement...



N'hésitez pas à nous transmettre une esquisse, un dessin, un photo-montage directement en mairie ou à :

[christelle.brebion@boussay.fr](mailto:christelle.brebion@boussay.fr)

Merci pour votre aide.

## ABTA



### Exposition photos « Allée les Jaunes »

Les mois d'été seront pour toute la France une période consacrée aux sports (Jeux Olympiques et EURO 2024). Cette actualité a orienté notre choix pour notre exposition en plein air au Bassin des Lavoirs, **du 6 juillet au 8 septembre**. Ce sont donc des équipes de foot qui seront mises en lumière. Pendant des décennies, elles ont fait vibrer les passionnés du ballon rond et occuper leurs dimanches après-midi. Elles les ont fait crier « Allez les Jaunes ! ».

### La feuille n°6

Le sixième numéro de la Feuille des Amis de Boussay à Travers les Âges sera dans les commerces début juillet. Bonne lecture !

### Information :

[abta.boussay44190@gmail.com](mailto:abta.boussay44190@gmail.com)

## DON DU SANG



### Jouons collectif, donnons maintenant !

Avant de fermer votre valise et de prendre la route pour les vacances d'été, n'oubliez pas de donner votre sang. Ce qui vous laissera un souvenir ensoleillé et embellira une journée pour un patient. Le prochain don de sang à Boussay

aura lieu le **lundi 8 juillet de 16 h 30 à 19 h 30** au complexe sportif (salle de tennis de table). Pour rappel, les besoins en sang sont importants et indispensables tout au long de l'année.

### Information :

[www.dondusang.efs.sante.fr](http://www.dondusang.efs.sante.fr)

## ÉCLAIREUSES ÉCLAIREURS DE FRANCE

### Création d'une association de scoutisme laïque

Nous allons créer une association de scoutisme laïque à Boussay. Nous invitons les familles intéressées par la participation de leurs enfants à être présentes lors de la réunion du **lundi 8 juillet à 20 h** salle du Quai (gare de Boussay), afin de constituer un réseau et s'envisager les premières activités. Les Éclaireuses Éclaireurs de France est un mouvement de scoutisme laïque et mixte agréé comme association éducative, complémentaire de l'enseignement public. Il est destiné aux jeunes de 6 à 18 ans et prône des valeurs d'égalité, de respect de la nature, de mixité sociale, de responsabilisation des enfants et d'apprentissage par le jeu. Venez nombreux, l'aventure commence maintenant !

### Information :

[eedf.boussay@gmail.com](mailto:eedf.boussay@gmail.com)

## COMITÉ DES FÊTES



### Feu d'artifice, soirée moules/frites

Venez nombreux à partir de 19 h derrière l'Espace Jeunes le **samedi 13 juillet** pour assister au traditionnel feu d'artifice. À 19 h, nous proposons un repas moules/frites !

### Information :

06 66 50 95 13 / [cdfboussay@gmail.com](mailto:cdfboussay@gmail.com)

## MAM PETIT BOSQUET



### Vide-greniers : réservez votre emplacement !

L'association Petit Bosquet organise un vide-greniers le **dimanche 17 novembre 2024** au complexe sportif de Boussay. Pour faire de la place dans vos placards et donner une seconde vie à vos objets !

Réservez dès maintenant un emplacement sur **Helloasso** (12 € l'emplacement de 3 m) en scannant ce QR code :



### Information :

[videgrenier.mamboussay@gmail.com](mailto:videgrenier.mamboussay@gmail.com)

## SOLIDAIRE

## TRANSPORT À LA DEMANDE / LE SERVICE ÉVOLUE

Le Transport à la demande permet d'être pris en charge à proximité de son domicile pour se rendre vers plusieurs types de destinations. À partir du 1<sup>er</sup> juillet, ce service évolue :

Un **numéro de téléphone unique** est mis en place : **09 69 39 14 14**. Les horaires sont aussi élargis. Le service est désormais accessible **du lundi au vendredi de 7 h à 19 h**.

Vous pourrez vous rendre vers les centres-villes des **27 communes du Vignoble**, les parcs d'activités, les gares et les points d'arrêt de lignes régulières (où vous pourrez prendre un bus ou un train pour vous rendre à Nantes, Montaigne, Cholet...).

### ► Les points d'arrêt :

<https://geo.clissonsevremaise.fr/aleop/>

Pour les plus de 75 ans et les personnes à mobilité réduite, le véhicule vous prend en charge directement à votre domicile et vous dépose à l'adresse précise de destination (sur présentation d'un justificatif).

### ► Informations et tarifs :

<https://tad.clissonsevremaise.fr>

Ce dispositif proposé par la Région est financé et déployé par Clisson Sèvre et Maine Agglo. Il diffère du service de mobilité solidaire mis en place par le CCAS de la commune.

## PLAN CANICULE / INSCRIVEZ-VOUS !

L'été approche et les épisodes caniculaires sont aujourd'hui de plus en plus courants.

Durant ces périodes, les personnes en situation d'isolement, de fragilité et de vulnérabilité peuvent bénéficier d'une attention prioritaire en s'inscrivant sur le registre tenu par la mairie.

**Pour vous inscrire ou inscrire un proche, un formulaire est à votre disposition à l'accueil de la mairie.**

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ANTICIPÉES

Suite à la dissolution de l'Assemblée nationale annoncée par le chef de l'État, les élections législatives anticipées se tiendront les **dimanches 30 juin** (premier tour) et **7 juillet 2024** (second tour).

### Inscription sur les listes électorales :

Pour voter, vous devez avoir effectué votre demande d'inscription sur les listes électorales au plus tard le 9 juin 2024 à minuit.

► **Les demandes postérieures à cette date ne seront pas prises en compte.**

### Vote par procuration :

Si vous ne pouvez pas voter les jours

de scrutin, vous pouvez faire une procuration sur :

[www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)

Il n'y a pas de date limite, mais il est fortement conseillé de s'y prendre le plus tôt possible afin que la procédure soit effective le jour du vote.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h :

● **Bureau 1** : salle du Conseil municipal (entrée principale de la mairie).

● **Bureau 2** : salle Val de Sèvre (au sous-sol de la mairie, côté Place des Marronniers).

**Pensez à vous munir de votre pièce d'identité le jour des élections.**

## FOCUS / ACCÈS AUX SALLES MUNICIPALES



Les associations boussironnes accèdent désormais aux salles municipales (complexe sportif, Le Quai...) à l'aide d'un **badge électronique**. Ce système permet une gestion simplifiée des droits d'accès et de mieux sécuriser l'accès aux différents bâtiments.

Ce système est simple d'utilisation : il suffit de poser le badge sur le lecteur (en forme de cylindre) et d'actionner la poignée.

## ANNUAIRE DE VILLE

### Avis aux associations et professionnels !

La commune invite les associations et professionnels (commerces, santé, entreprises...) à lui communiquer tout changement de coordonnées au plus tard le **30 octobre 2024** à :

[communication@boussay](mailto:communication@boussay)

Si vous vous êtes installé au cours de l'année, faites-vous connaître !

Ces données nous permettent de mettre à jour vos coordonnées sur l'application mobile, le site internet de la commune et l'annuaire papier distribué avec le magazine annuel début 2025. **Merci pour votre contribution.**

## MAGAZINE ANNUEL

### Avis aux associations !

La commission « Information, Communication et Relations aux citoyens » prépare une nouvelle édition du magazine annuel « L'Écho du Val de Sèvre » distribué à tous les habitants début 2025.

Comme chaque année, une partie de ce magazine est consacrée aux associations pour valoriser vos actions et événements à venir. **La date limite pour envoyer vos articles est fixée au 30 septembre 2024.** Un courrier vous sera prochainement adressé par mail.

## JUIN/JUILLET

### SAMEDI 29 JUIN

#### Marché d'été

10 h à 17 h - Maison Perce-Neige  
*Maison Perce-Neige*

### SAMEDI 29 JUIN

#### Matinée jeux

10 h 30 à 12 h - Le Quai  
*En Jeu !*

### 30 JUIN ET 7 JUILLET

#### Élections législatives

8 h à 18 h

Bureau 1 : salle du conseil

Bureau 2 : salle du Val de Sèvre  
*Mairie*

### DU 6 JUILLET AU 8 SEPTEMBRE

#### Exposition « Allez les Jaunes ! »

Bassin des Lavois  
*ABTA*

### LUNDI 8 JUILLET

#### Collecte de sang

16 h 30 - Complexe sportif  
*Don du Sang*



### LUNDI 8 JUILLET

#### Réunion d'information

20 h - Le Quai

*Éclaireuses Éclaireurs de France*

### SAMEDI 13 JUILLET

#### Feu d'artifice/Soirée moules frites

19 h - Espace Jeunes

*Comité des Fêtes*



## PUBLICATION D'ARTICLES

La prochaine lettre paraîtra fin août 2024. Merci d'envoyer vos articles avant le **10 août** à : [communication@boussay.fr](mailto:communication@boussay.fr)

## CONCERT / ENSEMBLE LES CORDES SENSIBLES

La commune accueillera l'Ensemble Les Cordes Sensibles pour un **concert exceptionnel autour de Beethoven** en préambule du festival de musique classique **Les ClisSonnantes**.

Ce trio nantais qui a su conquérir son public a choisi la commune de Boussay pour un moment plein d'émotions. Les Cordes Sensibles est un ensemble à cordes polyvalent composé de musiciens de talent qui proposent des concerts pour rendre la musique classique accessible à tous.



Le concert aura lieu au théâtre des Orch'Idées, le samedi 28 septembre à 20 h 30.

La billetterie est ouverte : [lesclissonnantes.fr](http://lesclissonnantes.fr) (rubriques billetteries, billetteries hors les murs).

Tarifs : 15 € / Réduit 10 € / - de 12 ans 5 €

## SPORT SÉNIORS / SAISON 2024/2025

Depuis plusieurs années, la commune propose aux séniors (60 ans et plus) de pratiquer une activité physique adapté à leur âge et encadrée par des professionnels.

Pour la période 2024/2025, les inscriptions ouvriront en juillet jusque fin août. Le dossier est à retirer en mairie ou sur le site [www.boussay.fr](http://www.boussay.fr)

Le sport séniors se déroule le jeudi matin de 9 h 30 à 11 h au sein complexe sportif. Les cours débiteront en septembre 2024 et prendront fin le en juin 2025 (pas de cours dispensé pendant les vacances scolaires).

La cotisation pour la saison 2024/2025 est de 45 €.

## ÉTAT CIVIL



*Naisances*

- Camélia BAEZA PEYRAU, le 31 mai à Cholet



*Décès*



*Mariage*

- Jérémy ROY et Sylvanie BROCHARD, le 8 juin à Boussay
- André CHEVANCE, le 24 mai à Boussay
- Pascale MORILLON, le 1<sup>er</sup> juin à Cugand
- Robert PIFTEAU, le 6 juin à Nantes

## CONSEIL MUNICIPAL

### DÉLIBÉRATIONS. SÉANCE DU 16 MAI 2024

N° de délibération	Objet de la délibération
2024.06.00	ADOPTION DU PROCES VERBAL - SEANCE DU 18 AVRIL 2024
2024.06.01	ZAENR - BILAN DEFINITION ET DELIMITATION
2024.06.01 A	ZAENR - ANNEXES CARTES
2024.06.02	DECLASSEMENT DOMAINE PUBLIC PARCELLE RUE DES GENETS POUR CESSION
2024.06.03	JURY D'ASSISES 2025

L'intégralité du compte-rendu du conseil municipal est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie (à l'extérieur du bâtiment) ou sur le site internet de la commune [www.boussay.fr](http://www.boussay.fr)



# LE BUDGET 2024

**3 411 532 € AU TOTAL**

Commune de  
**Boussay**

**FONCTIONNEMENT : 1 905 205 €**

**INVESTISSEMENT : 1 506 327 €**

**41 % 1 381 939 €**

## PATRIMOINE, BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES

✓ **Fonctionnement** : 383 669 €

✓ **Investissement** : 998 270 €

### ✓ Projets :

- ✓ Acquisition du presbytère
- ✓ Création de vestiaires sportifs
- ✓ Construction de l'école publique
- ✓ Toiture et panneaux photovoltaïques
- ✓ Étude géothermique au Pôle Enfance et à l'Espace Jeunes

**19 % 630 223 €**

## SERVICES GÉNÉRAUX

✓ **Fonctionnement** : 558 201 €

✓ **Investissement** : 72 022 €

✓ **Projet** : achat d'un camion benne

**14 % 486 022 €**

## URBANISME, VOIRIE URBAINE ET RURALE

✓ **Fonctionnement** : 138 075 €

✓ **Investissement** : 347 947 €

### ✓ Projets :

- ✓ Réparation, entretien et nouvel aménagement des voiries
- ✓ Reconversion du foncier SNCF
- ✓ Maintenance des ouvrages d'art

**9 % 321 880 €**

## RESTAURATION SCOLAIRE

✓ **Fonctionnement** : 316 730 €

✓ **Investissement** : 5 150 €

✓ **Projet** : Loi EGalim (produits bio et issus de circuits courts)

**7 % 228 573 €**

## AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE ET JEUNESSE

✓ **Fonctionnement** : 223 413 €

✓ **Investissement** : 5 160 €

**4 % 130 317 €**

## CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

✓ **Fonctionnement** : 130 317 €

✓ **Projet** : étude de la phase 2 du schéma vélo

**2 % 84 760 €**

## CHARGES FINANCIÈRES

✓ **Fonctionnement** : 18 860 €

✓ **Investissement** : 65 900 €

**2 % 79 118 €**

## INFORMATION, COMMUNICATION ET RELATIONS AUX CITOYENS

✓ **Fonctionnement** : 79 118 €

**1 % 44 470 €**

## VIE ASSOCIATIVE, SPORTS, CULTURE ET LOISIRS

✓ **Fonctionnement** : 32 593 €

✓ **Investissement** : 11 877 €

✓ **Projet** : achat de buts mobiles

**- DE 1 % 13 610 €**

## SOLIDARITÉ, VIE SOCIALE ET CITOYENNETÉ

✓ **Fonctionnement** : 13 610 €

✓ **Projets** : Semaine Bleue et repas des aînés

**- DE 1 % 10 620 €**

## ACTION CULTURELLE, LECTURE PUBLIQUE

✓ **Fonctionnement** : 10 620 €

✓ **Projets** : spectacles et bibliothèque

# LE BUDGET 2024

## FOCUS SUR LE FONCTIONNEMENT

Commune de  
**Boussay**

### 1 905 205 €

AU SERVICE DE LA COMMUNE !

### LA RÉPARTITION DES DÉPENSES POUR 100 € :



### LA RÉPARTITION DES RECETTES POUR 100 € :

